

Kit de survie : AICT économique.

Constat :

Réactualisation de la commande politique dans un contexte de contrainte budgétaire et de faiblesse de l'évaluation d'impact de l'AICT dans les territoires du "Nord".

Montée en charge des Régions et des Métropoles sur l'internationalisation économique

Définitions

L'AIECT économique regroupe l'ensemble des actions internationales ou européennes des collectivités territoriales à caractère économique, que l'on classifiera en trois ensembles : l'internationalisation des entreprises, la promotion du territoire, et la coopération internationale.

Cette dernière correspond aux actions inscrites dans le cadre de partenariats durables entre territoires, généralement institutionnalisées, ayant pour objectif spécifique de contribuer au développement de chacun des territoires, et mobilisant leurs acteurs économiques respectifs

L'ARRICOD poursuit ses travaux afin, d'aider à la précision des concepts, de faire un état des lieux, d'accompagner les agents dans l'appropriation des sujets et de proposer des outils.

Rappel des éléments du sondage

- Participation très majoritaire des services RI
- AEICT économiques actuelles : principalement promotion et coopération éco, beaucoup moins d'internationalisation d'entreprises et de coopération non économique.
- Commande politique : internationalisation des entreprises et promotion du territoire (activités qui incombent normalement aux services de développement économique)
- Développement de nouveaux partenariats (OCDE et BRICS) plutôt que rénovation d'anciens
- Associations peu mobilisées

Kit

Simulation d'une commande politique demandant de "faire de l'AICT économique", sur la base d'un scénario. Peu de collectivités réellement représentées, mais les participants jouent le jeu.

tous les niveaux de collectivité s'emparent facilement de ces enjeux, certains davantage dans une posture d'animation avec le recours à des appels à projet conjoints avec leurs partenaires ; le souhait de travailler sur l'ESS a été plusieurs fois relevé alors que ce champ ne représente que 10% de l'économie française, Plus précisément:

- le niveau municipal propose d'approfondir sa coopération décentralisée en y incluant des acteurs et une approche économique, orientée ESS

- le niveau intercommunal cible les questions de développement urbain et d'ESS

- le niveau départemental propose une coopération trilatérale pour un AAP innovant ciblant inclusion et innovation : échanges de bonnes pratiques entre association d'insertion, & d'emploi, mise en place de coopération entre acteurs économiques avec l'appui de la CCI

- le niveau régional poursuit ses partenariats historiques en y mobilisant davantage ses entreprises avec la participation de ses différents services

-> une meilleure connaissance des financements nationaux et internationaux existant aujourd'hui mal identifiés pourrait engranger de nouveaux partenariats

NB : Un des axes de rapprochement de la Caisse des dépôts et AFD est l'internationalisation des territoires avec l'objectif du développement du territoire français.

Recommandations ARRICOD :

- L'AICT ne doit pas constituer un champ spécifique : l'AICT économique doit être menée avec l'implication des collectivités et services compétents en matière de développement économique : ces derniers sont les acteurs de l'internationalisation des entreprises et de la promotion des territoires ; à l'inverse, les actions de coopération constituent le cœur de métier des services RI
- Faire de l'AICT une véritable stratégie de développement des territoires
- Sensibiliser/ informer les élus sur l'AICT économique
- Mobiliser conjointement les services et acteurs de l'international et de l'économie

A partager avec la communauté ARRICOD :

- Exemples de stratégies
- Exemples de projets

Pour vous impliquer davantage aux travaux de l'ARRICOD – renseignez-vous sur arricod@gmail.com
Suivez-nous sur www.arricod.fr